



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RIE 3: une réforme pour l'emploi

La FER Genève accueille avec satisfaction le projet de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE 3). Le taux de 13,49% assorti des mesures fiscales, d'accompagnement et compensatoires est un bon compromis, qui doit permettre d'atteindre un triple objectif: maintenir une charge fiscale compétitive à Genève, respecter les normes internationales en vigueur et assurer l'équilibre financier du canton. Ce sont 62'000 emplois directs, indirects et induits qui sont concernés.

En ce qui concerne les mesures fiscales, la FER Genève soutient l'ensemble des propositions formulées et se réjouit du traitement rapide de la question de la taxe professionnelle communale pour les sociétés aujourd'hui sous statut. Sur le plan des mesures d'accompagnement, la FER Genève rappelle que le prélèvement supplémentaire de 0,22% sur la masse salariale LAA constitue un effort substantiel pour les entreprises genevoises. Pour Ivan Slatkine, président de la FER Genève, «cette proposition demeure toutefois acceptable, dans la mesure où elle permet de faire aboutir une réforme indispensable pour notre canton».

La FER Genève souhaite également que soit précisé le rôle des milieux économiques, qui ne saurait se limiter au seul financement. La FER Genève propose que leur participation dans les fondations en faveur de l'innovation et pour le développement de l'accueil préscolaire soit ancrée dans la loi. En ce qui concerne le projet de construction d'un Centre de formation, son ouverture au financement privé, soutenu par la FER Genève, doit s'accompagner de la création d'une Fondation, gérée notamment par les milieux économiques.

Le projet genevois ne saurait être dissocié du projet fédéral, qui sera soumis au peuple le 12 février prochain. «L'acceptation de la loi fédérale, que nous soutenons, rend d'autant plus nécessaire la réforme genevoise, faute de quoi notre canton perdrait toute compétitivité», souligne Olivier Sandoz, directeur général adjoint. «Notre Fédération appelle donc de ses vœux une réunion de l'ensemble des forces politiques autour de ce projet.»

La Fédération des Entreprises Romandes Genève en bref

La FER Genève est une organisation patronale et économique faitière, créée en 1928. Elle défend les intérêts de plus de 80 associations professionnelles et de 27'000 entreprises membres, dont 9'000 indépendants, tant sur le plan politique qu'économique. Ses adhérents sont représentatifs de tous les secteurs économiques (entreprises multinationales, finance, artisanat, industrie, services, etc.) et consistent pour deux tiers d'entre eux en des PME de cinq personnes au maximum. La FER Genève est active dans les secteurs des associations professionnelles et économiques, des caisses de compensation, de prévoyance et d'allocations familiales. Elle offre des services notamment dans les domaines du droit du travail, de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que dans la gestion des salaires.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Olivier Sandoz, directeur général adjoint – olivier.sandoz@fer-dg.ch

www.fer-ge.ch